

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique  
Direction de la coordination et du management de  
l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
B.P. 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

**Nos réf.** : 0313/ED/2011  
**Vos réf.** : Dossier n°44-2010-00152

Nantes, le 1<sup>er</sup> juin 2011

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de la communauté de communes Loire Divatte en vue d'aménager une ZAC au Loroux Bottereau.

Ce projet a été examiné par le bureau de la Commission Locale de l'Eau qui a émis un avis favorable à son sujet.

Le bureau note que le projet prévoit différentes dispositions de nature à conserver les milieux aquatiques. Il apparaît souhaitable que le maître d'ouvrage s'entoure des compétences nécessaires afin d'assurer une réelle protection de ces milieux lors de la phase chantier, puis qu'il dispose d'un plan de gestion pour en assurer un entretien pérenne compatible avec leur préservation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER  
Président du SAGE Estuaire de la Loire